

# 12609/23 LIMITE

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2022/2023

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 19 septembre 2023

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 19 septembre 2023

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Conseil d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail  
Nomination de Mme Nadine MAAS, suppléante pour l'Allemagne, en remplacement de Mme Ina HINZER, démissionnaire

E 18126



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**